

TROP DE PAPIERS EN LIBERTÉ ?
CAPTUREZ-LES !



DU COPIEUR À LA GED

devillard

T. 0848 912 912 www.devillard.ch

www.ccig.ch

Novembre 2014

MENSUEL

No 10

CCIG info

Bulletin d'information de la
Chambre de commerce, d'industrie
et des services de Genève

Forfaits fiscaux

Interview de **François Longchamp**, président du Conseil d'Etat genevois, sur les enjeux de la votation.

PAGE 3

Votation du 30 novembre

L'initiative sur l'or comme celle intitulée « ecopop » représentent un danger pour l'économie du pays.

PAGE 4

infoSPONSORS

Une étude réalisée par **BDO SA** révèle les conséquences que l'initiative sur les successions aurait sur les entreprises. PAGE 7

Transition énergétique

Gardons-nous de l'hyper-régulation

En 2011, la catastrophe de Fukushima a poussé la Suisse à décider de sortir du nucléaire. Cette décision implique un bouleversement complet de la politique énergétique helvétique. Le sujet est complexe mais fondamental pour les entreprises. Le Conseil national empoignera la question en décembre prochain. A la veille du débat parlementaire, faisons le point sur un des dossiers-phares du moment.



Une stratégie suisse très ambitieuse

La stratégie énergétique 2050 de la Confédération va bien au-delà de la fermeture et du remplacement de l'électricité produite par les centrales nucléaires. Elle touche toutes les énergies (électricité, carburants, combustibles) et son but est double. Elle vise tout d'abord à diminuer for-

tement la consommation d'énergie. Les étapes et les objectifs de baisse seront inscrits dans la loi. Elle a pour second objectif de développer fortement les énergies renouvelables. Là aussi, les objectifs et le calendrier de la baisse seront fixés dans la loi.

La mise en œuvre de la stratégie comportera deux étapes et deux

types de mesures. La première étape durera jusqu'en 2020. Cette période sera consacrée à un renforcement des subventions pour développer l'efficacité énergétique et la production d'électricité renouvelable. En parallèle, les normes de consommation énergétique des appareils et des véhicules, notamment, seront durcies. A partir de 2021, une taxe d'in-

citation partiellement ou totalement redistribuée à la population prendra le relais, ce qui se traduira par une forte hausse du prix de l'énergie. Le projet précis de la réforme fiscale écologique n'est pas encore connu. Le Département fédéral des finances a simplement procédé à une consultation préliminaire en septembre 2013. Selon le Conseil fédéral, ces mesures ambitieuses permettront d'atteindre environ 50 % des objectifs définis dans sa stratégie.

La stratégie énergétique 2050 comporte sept grands axes :

- Réduire la consommation d'énergie et d'électricité en renforçant les mesures d'efficacité.
- Augmenter la production d'électricité à partir de la force hydraulique et à partir des nouvelles énergies renouvelables (soleil, biomasse, biogaz, éolien, déchets, géothermie).
- Assurer l'accès aux marchés internationaux de l'énergie, pour les énergies fossiles, et garantir l'accès au marché intérieur européen de l'électricité.

- Moderniser et développer les réseaux de transport et de stockage de l'électricité.
- Renforcer la recherche énergétique.
- Assigner une fonction d'exemplarité aux collectivités publiques (standards de construction pour leurs propres immeubles, approvisionnement en électricité et en chaleur par des agents énergétiques renouvelables).
- Intensifier la coopération internationale pour que la Suisse développe ses pôles de recherche et d'innovation liés à l'énergie.

Le contexte mondial a changé depuis Fukushima

Le 11 mars 2011, un puissant tremblement de terre suivi d'un gigantesque raz-de-marée ravageait la région de Fukushima au Japon y détruisant la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi. Le choc fut tel que, dans les semaines qui suivirent, on a pu imaginer la mort de l'industrie nucléaire civile. Trois ans après cependant, seuls deux pays ont décidé d'abandonner cette forme

suite page 2

Avec Secur'Archiv vos archives restent en Suisse!

ENTREPOSAGE D'ARCHIVES
NUMERISATION ET ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE.

**RÉDUISEZ VOS COÛTS DE PERSONNEL,
D'ARCHIVAGE ET GAGNEZ DE LA PLACE!**

WWW.SECURARCHIV.CH
+41 22 827 80 25

ENVIRONNEMENT ULTRA-SÉCURISÉ - NORMES ISO 9001 - ANONYMAT ABSOLU
BANQUES / AVOCATS / PHARMA & MEDICAL / FIDUCIAIRES / MULTINATIONALES / HORLOGERIE / INDUSTRIES / ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Secur'Archiv



NATHALIE HARDY
Directrice adjointe



Energie 2050 : clarté et souplesse indispensables

Le débat sur la future politique énergétique suisse sera le gros dossier de la session d'hiver du Conseil national. Trois années se sont écoulées depuis le tremblement de terre et le raz-de-marée qui ont ravagé la région de Fukushima au Japon y détruisant la centrale nucléaire Fukushima Daiichi. Si personne n'a oublié cette tragédie, seuls deux pays ont décidé d'abandonner le nucléaire pour la production d'électricité – l'Allemagne et la Suisse – et se sont lancés dans une ambitieuse transition énergétique.

L'Allemagne, par sa politique de subventionnement des énergies renouvelables et son recours aux centrales à charbon, a contribué à l'écroulement du prix de l'électricité sur le marché européen, écroulement aggravé par la persistance de la crise économique sur le vieux continent. Plus généralement, c'est tout le contexte énergétique mondial qui a profondément changé depuis 2011. La Suisse doit en tenir compte au moment de façonner la politique énergétique des 30 prochaines années. Et notamment ne pas répéter les erreurs de l'Allemagne.

Sauf improbable retournement de situation, la Suisse ne reviendra pas sur sa décision de fermer à terme ses centrales nucléaires. Ce postulat posé, ce qui compte pour les entreprises, c'est que la politique énergétique vise en priorité à assurer la sécurité d'approvisionnement à des prix compétitifs. A ce jour cependant, les patrons sont inquiets, tant le mot « taxe » revient dans les discussions. Les entreprises accomplissent d'ores et déjà de nombreux et coûteux efforts pour maîtriser leur consommation d'énergie. Il ne faudrait pas les étrangler avec trop de nouvelles contraintes qui risqueraient de mettre à mal leur compétitivité.

Il appartient au Parlement fédéral de donner une direction claire à la politique énergétique tout en prévoyant suffisamment de souplesse pour que cette politique puisse être adaptée à un contexte politique et technologique en constante évolution. Si le Parlement ne cède pas à la tentation de l'hyper-régulation, Energie 2050 peut être une chance pour l'économie suisse qui a depuis longtemps démontré ses facultés d'adaptation et sa capacité à œuvrer en faveur des économies d'énergie.

Le débat sur la politique énergétique débutera en décembre, mais c'est pour de très nombreux mois qu'il s'inscrit à l'agenda politique, car plusieurs initiatives sur le même thème sont dans le « pipeline ». Et qu'un autre morceau de choix et de poids suivra, à savoir la seconde étape de l'ouverture du marché suisse de l'électricité.

ÉDITORIAL

suite de la page 1 ►

de production d'énergie – l'Allemagne et la Suisse – et se sont lancés dans une ambitieuse transition énergétique. Au 1^{er} janvier 2014, on dénombrait dans le monde 72 centrales nucléaires en construction et 176 en projet.

En trois ans, le contexte énergétique a profondément changé. Aux Etats-Unis, le boom du gaz et du pétrole de schiste a fait baisser le prix de ces énergies fossiles et le pays amorce sa réindustrialisation. En Chine, la croissance économique marque une pause. Comme, parallèlement, les pays membres de l'Opep ne semblent pas vouloir réduire leur production, le prix du baril se replie à des minimums plus atteints depuis 2010. En Europe, le développement de la production énergétique renouvelable allemande couplé à la persistance de la crise économique provoque un écroulement du prix de l'électricité. Sur le vieux continent, les grands producteurs traditionnels souffrent, la production de courant bon marché dans des centrales à charbon explose et remet en cause le soutien aux énergies renouvelables, fortement subventionnées pour compenser leur coût de production élevé. Par ricochet, ces prix bas menacent la production hydraulique suisse et ont incité la commission du Conseil national à prévoir des subventions pour la soutenir.

Les enjeux pour les entreprises

Selon une analyse réalisée par la fédération des entreprises suisses *economiesuisse*, dans l'éventualité de la mise en œuvre de la stratégie énergétique de la Confédération, il faudrait craindre un repli de la croissance de l'ordre de 17 % à 24 %. Cela représenterait l'anéantissement d'une ou deux décennies de croissance économique, lequel devrait être compensé par d'autres mesures économiques. Des pans entiers de l'industrie devraient quitter la Suisse. La progression du chômage atteindrait entre 2,7 % et 3,3 % selon le scénario, ce qui représenterait près du double du niveau actuel. Autrement dit, ce sont 125 000 à 165 000 emplois qui disparaîtraient.

La CCIG a porté un jugement sévère sur le projet de stratégie mis en consultation par le Conseil fédéral. Pour que l'économie suisse profite des chances que peut offrir la transition énergétique, il est essentiel que le projet soit corrigé par le Parlement dans un sens plus libéral.

Les priorités sont les suivantes :

- La consommation d'énergie ne doit pas être rationnée, au risque de compromettre le développement des entreprises du pays.
- La Suisse ne doit pas faire « cavalier seul » : étant donné que la Suisse présente une structure économique très dépendante de sa compétitivité internationale, sa politique climatique doit être harmonisée avec celle de l'Europe à tout le moins.
- La Suisse doit garder le champ des options ouvert en matière de production d'électricité et de mix énergétique. Si la construction de nouvelles centrales nucléaires semble ne pas devoir être envisagée dans les années à venir, il ne faut pas abandonner définitivement cette technologie.
- La Suisse conduit d'ores et déjà une politique climatique exemplaire ; sa politique énergétique doit avoir comme objectif prioritaire un approvisionnement en énergie de manière générale et en électricité en particulier sûr et à prix compétitifs.

Le Conseil national ouvre bientôt les feux

Le Conseil national entamera le traitement du dossier au mois de décembre prochain. Les débats promettent des échanges animés, car la gauche, les verts et le centre soutiennent le projet, l'UDC s'y oppose et le PLR pourrait jouer les arbitres. Sur le fond, on peut dire que deux visions s'affrontent. Pour les uns, la Suisse doit avancer de manière déterminée sur la voie du renouvelable et de l'efficacité énergétique – tant pis si cela coûte cher au départ – et la contrainte se justifie pour stimuler les changements de comportement, car au bout du compte des dizaines de milliers d'emplois seront créés en Suisse. Pour les autres, la politique énergétique doit

en priorité assurer la sécurité d'approvisionnement et des prix compétitifs, et la Suisse doit impérativement tenir compte du contexte européen et mondial.

Les discussions se dérouleront avec trois initiatives en toile de fond :

- celle des Verts « Sortir du nucléaire », dont Energie 2050 est le contre-projet ;
- celle des Verts libéraux « remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie », qui est en discussion au Parlement ;
- celle d'une large coalition de personnalités issues de tous les partis, qui ont lancé une initiative « pour un approvisionnement en électricité sûr et économique », qui rejoint les objectifs du Conseil fédéral.

Conclusion

La stratégie énergétique de la Confédération doit respecter deux principes essentiels. Premièrement, la politique énergétique doit avoir pour objectif prioritaire d'assurer la sécurité d'approvisionnement et des prix compétitifs. Deuxièmement, elle doit être pragmatique, économiquement et socialement acceptable, compatible avec le contexte européen et international, et suffisamment souple pour permettre des adaptations aux évolutions technologiques et politiques.

Si ces principes sont respectés, Energie 2050 peut être une chance pour les entreprises suisses. Ménager et utiliser efficacement les ressources, en particulier les ressources énergétiques, est une nécessité compte tenu de la rareté générale des ressources et des efforts déployés pour préserver le climat.

La Suisse, déjà bonne élève en matière de politique climatique, a d'ores et déjà de bons atouts en mains. Elle doit maintenant se garder de la tentation hyper-régulatrice et mettre en place un cadre politique suffisamment libéral pour que les entreprises helvétiques passent sans encombre le cap de la transition énergétique. La balle est dans le camp du Parlement fédéral. ■

Séminaires d'entreprise

Mettez en valeur votre savoir-faire

Vous souhaitez élargir votre clientèle, développer vos affaires, mettre en valeur vos produits et services et gagner en visibilité ? Alors utilisez les compétences de la CCIG en organisant un séminaire d'entreprise !

Pour tout renseignement, contactez M. Sonam Bernhard
tél. 022 819 91 24, s.bernhard@ccig.ch



Et pour retrouver et partager l'actualité politique et économique, rendez-vous sur notre page Facebook



Ouverture du marché de l'électricité : la procédure de consultation est lancée

Le 8 octobre 2014, le Conseil fédéral a ouvert à Berne la procédure de consultation sur l'ouverture complète du marché de l'électricité. Il s'agit ici de la deuxième étape d'une libéralisation prévue par la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI). Depuis 2009, seuls les gros consommateurs (dont la consommation annuelle et par site de consommation excède les 100 000 kilowattheures) peuvent bénéficier de l'accès au marché libre. Le projet actuellement mis en consultation prévoit d'étendre, dès le 1^{er} janvier 2018, l'accès au marché libre aux petits consommateurs finaux, dont les ménages et PME font partie.

L'arrêté fédéral permettant la libéralisation complète du marché est mis en consultation par le Conseil fédéral jusqu'au 22 janvier 2015. Afin de lui permettre de représenter au mieux les intérêts et préoccupations de ses membres, la CCIG invite ceux qui le souhaitent à transmettre leurs commentaires avant le lundi 12 décembre 2014.

■ CONTACT ET DOCUMENTATION : www.ccig.ch rubrique « Procédures de consultation »

info **POLITIQUE****Votation du 30 novembre 2014**

Les objets soumis à la prochaine votation – système d'imposition selon la dépense, limitation de l'immigration et réserves d'or de la BNS – représentent des enjeux importants pour notre économie. La CCIG en explique les tenants et les aboutissants.

Forfaits fiscaux

Le 30 novembre prochain, les Genevois devront dire s'ils souhaitent ou non abolir le système d'imposition selon la dépense, appelé communément – mais à tort – forfaits fiscaux. Deux initiatives sont en effet soumises au vote: l'une au plan fédéral, l'autre au plan cantonal. Face à l'initiative cantonale, le Grand Conseil genevois a adopté un contreprojet qui durcit les conditions d'octroi ainsi que le montant de l'impôt minimum payé par le contribuable.

La CCIG a interrogé **François Longchamp**, président du Conseil d'Etat genevois, sur cette votation dont les conséquences auront un impact certain pour le canton.

**Le contre-projet est-il une bonne alternative financière à l'initiative ?**

Du point de vue financier et, tout simplement, dans une optique de bien-être de l'économie et de la société genevoises, c'est la meilleure alternative. Le contre-projet prévoit d'appliquer dans notre canton des principes plus exigeants que ceux préconisés par le droit fédéral. Le montant minimal de l'assiette de l'impôt cantonal est relevé à 600 000 francs, contre 400 000 francs au plan suisse.

Ce durcissement des conditions appliquées à l'imposition selon la dépense permet de préserver l'attractivité économique de notre canton. Il renforce aussi les exigences en termes d'équité fiscale. Cela dit, dans la pratique, la plupart des dossiers d'imposition selon la dépense examinés ces dernières années fixent déjà des seuils égaux ou

supérieurs à ce niveau de 600 000 francs. Il ne faut pas s'attendre à des effets bouleversants.

On dit que les contribuables imposés d'après la dépense ne sont pas consommateurs de prestations publiques. Légende ou réalité ?

Réalité ! Les principales dépenses de l'Etat sont aujourd'hui la formation, les prestations sociales et la santé. Or, ces contribuables imposés à la dépense sont aisés et en général âgés. Le plus souvent, ils n'ont plus d'enfants scolarisés. Ou, s'ils en ont encore, ils choisissent des écoles privées. Ils ne peuvent évidemment pas bénéficier des prestations sociales de notre canton, puisqu'ils ne remplissent pas les conditions d'attribution. Enfin, ils se font rarement soigner dans les hôpitaux publics et préfèrent souvent les cliniques privées.

Ce sont donc des habitants qui recourent très peu aux prestations publiques. Mais ils contribuent de manière déterminante à leur financement. Pour dire les choses plus simplement: ils paient beaucoup d'impôts mais ne coûtent presque rien. Par contre, ils consomment beaucoup de prestations privées et contribuent donc aussi, par ce biais, à la prospérité économique de notre canton, en créant de nombreux emplois.

Comment le revenu imposable du contribuable est-il défini dans la pratique genevoise ? Quelle est la marge d'appréciation de l'AFC ?

Dans le cas de l'imposition selon la dépense, il s'agit, comme son nom l'indique, de dépense imposable.

Pas de revenu imposable. En d'autres termes, les taux d'imposition usuels sont appliqués au total des dépenses et ne prennent pas pour base le revenu.

Les dossiers des contribuables sont établis, en premier lieu, par l'analyse des informations qu'ils nous communiquent concernant leurs dépenses mondiales (loyer, entretien de biens immobiliers, personnel de maison, assurances, restaurants, vêtements, vacances, loisirs, frais de véhicules, etc.).

La dépense totale est fixée sur la base de ces éléments. L'adminis-

tration n'a pas véritablement de marge d'appréciation car les critères sont objectifs.

Dans un deuxième temps, l'administration fiscale effectue ce qu'on appelle les calculs de contrôle, avec

un multiple du loyer ou de la valeur locative. Au final, le plus élevé des deux totaux est retenu pour l'impôt. Toutes ces règles sont clairement énoncées dans le droit et le canton de Genève les a toujours appliquées avec une grande rigueur. ■

ABOLITION DES FORFAITS FISCAUX**AMPUTATION D'EMPLOIS**

Le départ des grandes fortunes fera augmenter le chômage.

**VOTONS 2X NON**

aux initiatives fédérale et cantonale contre les "forfaits fiscaux"



Cellini

LA MONTRE CLASSIQUE SELON ROLEX

ROLEX PRÉSENTE LA NOUVELLE COLLECTION CELLINI, CÉLÉBRATION CONTEMPORAINE DU CLASSICISME ET DE L'ÉLÉGANCE ÉTERNELLE DES GARDE-TEMPS TRADITIONNELS. COMPOSÉE DE DOUZE MODÈLES D'INSPIRATION CLASSIQUE, CETTE NOUVELLE COLLECTION COMBINE LE MEILLEUR DU SAVOIR-FAIRE ET DES EXIGENCES DE PERFECTION DE ROLEX AVEC UNE APPROCHE QUI MAGNIFIE L'HÉRITAGE HORLOGER DANS SA FORME LA PLUS INTEMPORELLE.


ROLEX

**ABOLITION DES FORFAITS FISCAUX****HÉMORRAGIE FINANCIÈRE**

Le départ des grandes fortunes diminuera les ressources financières de l'Etat et fera augmenter nos impôts.

VOTONS 2X NON

aux initiatives fédérale et cantonale contre les "forfaits fiscaux"

info **POLITIQUE**

Votation du 30 novembre 2014 (suite)

Initiative sur l'or



Le rôle de la Banque nationale suisse (BNS) est de garantir la stabilité des prix, élément clé d'une économie solide. Elle est tenue de constituer des réserves, dont une part doit déjà aujourd'hui consister en or.

L'initiative populaire du 20 mars 2013 « Sauvez l'or de la Suisse » demande que la BNS détienne dorénavant au moins 20 % de ses actifs en or ; les réserves constituées ne pourraient plus jamais être revendues. L'initiative part de l'idée que la constitution de réserves d'or augmenterait la stabilité monétaire. Dans les faits, cette initiative créerait au contraire des problèmes insolubles pour la Suisse et contribuerait à renforcer un risque qu'elle prétend combattre.

En premier lieu, l'initiative priverait la BNS de sa liberté d'action, rendant très difficile l'accomplissement de son mandat. Par exemple, la politique du taux plancher, entreprise avec succès par la BNS suite à la surévaluation du franc, serait

impossible à mettre en place, avec toutes les conséquences négatives que cela entraînerait pour nos entreprises.

Les actions de la BNS impliquent en effet des évolutions de son bilan. L'initiative implique donc potentiellement l'achat de gigantesques volumes d'or. Mais l'initiative lui interdisant de revendre cet or par la suite, la BNS se retrouverait avec des placements gigantesques en or, avec tous les risques liés aux variations du cours de celui-ci. Il suffirait en effet que le prix de l'or baisse pour que la BNS engrange des pertes substantielles. Les cantons et la Confédération seraient aussi perdants. En effet, le bénéfice de la BNS est sensé leur revenir. Mais un accroissement de la part d'or dans le bilan de la BNS, or invendable dorénavant, impliquerait une baisse des rendements étant donné que l'or ne générerait pas de revenus.

Tout le monde y perdrait au final : les entreprises, la BNS et les contribuables. ■

Halte à la surpopulation ?

L'initiative populaire du 2 novembre 2012 « Halte à la surpopulation - Oui à la préservation durable des ressources naturelles » (dite « EcoPOP ») vise une restriction drastique et rigide de l'immigration en Suisse. Elle fixe un plafond arbitraire à celle-ci, sans tenir compte des besoins du pays et de l'économie, et contrevient directement aux accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne. L'immigration en Suisse est essentiellement pilotée par les besoins en main d'œuvre de l'économie ; une telle limitation aurait donc des conséquences importantes pour les entreprises.

L'initiative prétend répondre à toute une série de défis qui se posent à la Suisse, tels qu'engorgement des

routes ou mitage du territoire, en restreignant simplement l'immigration. En proposant une vision simpliste de ces problèmes, elle n'y apporte pas de réponse adéquate et met en danger notre économie, nos entreprises et nos relations avec nos partenaires européens. La CCIG recommande dès lors de la refuser et de continuer à mener des politiques d'aménagement du territoire

et de développement de nos infrastructures qui, elles, permettront d'apporter de véritables réponses, concrètes et durables.

La réflexion sur l'utilisation du sol et la relation entre aménagement et infrastructures de transport qui s'est concrétisée, à Genève, par le nouveau plan directeur cantonal, en est un bon exemple. ■



Recommandations de vote de la CCIG

VOTATION FÉDÉRALE

Acceptez-vous l'initiative populaire du 19 octobre 2012

« Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux) » (FF 2014 4947)?

NON

Acceptez-vous l'initiative populaire du 2 novembre 2012

« Halte à la surpopulation - Oui à la préservation durable des ressources naturelles » (FF 2014 4943)?

NON

Acceptez-vous l'initiative populaire du 20 mars 2013

« Sauvez l'or de la Suisse (Initiative sur l'or) » (FF 2014 4945)?

NON

VOTATION CANTONALE

Acceptez-vous l'initiative populaire 149

« Pas de cadeaux aux millionnaires: Initiative pour la suppression des forfaits fiscaux »?

NON

Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur l'imposition des personnes physiques

(Contreprojet à l'IN 149) (D 3 08 - 11329) du 10 avril 2014 ?

OUI

Question subsidiaire: Si l'initiative et le contreprojet sont acceptés, lequel des deux a-t-il votre préférence ?

Contre-Projet



BMC propose son ERP ...



STRATEGIC

SWISS MADE

« La stratégie pour atteindre vos objectifs »

LA SOLUTION DE GESTION POUR LA DISTRIBUTION, LOGISTIQUE, HORLOGERIE, PRODUCTION, FINANCE, RH, POINT DE VENTE, REPORTING

Plus de 4000 utilisateurs en Suisse !

info **COMMERCE INTERNATIONAL**

Délégation économique en Chine, ce qu'ils en disent ...

Le précédent CCIGinfo rendait compte de la mission économique à Beijing et à Hong-Kong qui s'est déroulée début septembre. Celle-ci avait notamment mené les participants à Zhongguancun, la Silicon Valley chinoise, et au Hong Kong Science & Technology Parks. Voici à présent le **témoignage** de quelques-uns de ces participants, auxquels nous avons demandé quels étaient les objectifs de leur participation à la délégation et quel potentiel ils voyaient dans ces deux villes.

**Université de Genève**Didier RABOUD - *Secrétaire général adjoint*

La mission économique à Beijing et Hong Kong avait spécifiquement pour but d'identifier des opportunités de collaborations entre l'UNIGE et les entreprises genevoises sur des projets pouvant bénéficier à la Chine.

Elle a permis d'explorer des pistes de collaboration dans le domaine de l'efficacité énergétique et de l'utilisation des énergies renouvelables.

À Beijing, des potentialités de collaboration sur des projets d'efficacité énergétique ont été identifiées aux niveaux de villes chinoises. Ces projets pourraient engager des acteurs privés, des hautes écoles genevoises, des ONGs, ainsi que des partenaires publics. À Hong Kong, une réflexion pourrait débiter autour d'une solution de transport propre dans le port de la ville, impliquant des hautes écoles genevoises et de Hong Kong, ainsi que des partenaires privés.

**SymbioSwiss**Claude BÉGLÉ - *Chairman*

Ayant participé à l'étude réalisée il y a quatre ans pour le compte du Conseil d'Etat sur le positionnement de Genève en tant que pôle d'excellence dans le domaine des cleantechs, je souhaitais voir comment cela avait évolué. D'autre part, dans le cadre de mon mandat actuel de conseil pour le Gouvernement de Singapour en matière de planification urbaine et de développement durable, j'étais curieux de voir où en étaient les autorités chinoises. La visite du Z-Technological Park a achevé de me convaincre que si nous avons des choses à leur apprendre, eux aussi.

Enfin, comme je m'occupe d'une start-up dans le domaine de la désinfection et du nettoyage écologique, je suis très ouvert à l'idée d'un partenariat en Asie. Quelques contacts utiles ont pu être établis, notamment lors de la réception à l'Ambassade.

**Oher & Associés**Alexandre de SENARCLENS - *Avocat*

Comme avocat, mon objectif principal était de mieux appréhender la culture des affaires en Chine afin de pouvoir conseiller au mieux des entreprises suisses désireuses de s'y installer ou des entrepreneurs chinois intéressés à investir en Suisse.

Le potentiel est à la mesure des intérêts économiques toujours croissants entre la Suisse et la Chine, en particulier depuis l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange.

**Michel Racheter & Associates**Bertrand DUBOIS - *Partner*

Notre objectif était de découvrir ces deux villes emblématiques et de faire du networking avec l'ensemble de la délégation, pour faire connaître MR&A aux représentants suisses qui sont déjà sur place, dans le but d'aider les entreprises chinoises qui souhaitent s'implanter en Suisse romande et plus particulièrement à Genève.

**Université de Genève**Laurent MIÉVILLE - *Directeur des Transferts de Technologies*

J'avais trois objectifs : identifier les meilleurs partenaires chinois capables de nous aider à commercialiser nos découvertes en Chine, évaluer l'écosystème d'innovation de Beijing et de Hong Kong, et faire connaissance d'acteurs genevois actifs en Chine ainsi que de l'équipe de Pierre Maudet.

Les deux villes offrent un potentiel intéressant pour nos activités de transferts de technologies. Des collaborations sont en cours avec un des meilleurs hôpitaux de Chine basé à Beijing. L'objectif est de tester sur des patients locaux nos innovations dans le domaine orthopédique afin d'évaluer les chances d'obtenir une autorisation de les distribuer sur le marché chinois. Hong Kong offre quant à elle un accès à des institutions de recherche proches de celles de l'Arc lémanique. La position de leader mondial de la Suisse dans les transferts de technologies et dans l'innovation facilite grandement les échanges du fait de l'intérêt marqué de nos collègues chinois envers le système d'innovation helvétique.

**PointProd/Actua**Vincent GONET - *CEO*

Nous avons plusieurs objectifs : finaliser l'accord de représentation d'Air China Média, la division qui gère le « in flight » dans les avions de la compagnie, développer un réseau de diffusion dans les cinémas chinois pour des campagnes publicitaires et promotionnelles, développer un réseau de chaînes régionales capable de diffuser nos contenus et de gérer nos campagnes marketing et, enfin, obtenir les autorisations et le soutien nécessaires à la création d'une série documentaire sur la Chine vue du ciel.

À Hong-Kong, nous souhaitons identifier et rencontrer des prestataires capables de nous épauler dans nos développements. Au-delà de ces objectifs, intégrer une délégation officielle permet d'être immédiatement considéré par nos interlocuteurs comme des partenaires crédibles et compétents, ce qui nous fait gagner un temps appréciable. Enfin, le partage d'expériences est toujours enrichissant.

**Grand Hotel Kempinski Geneva**Thierry LAVALLEY - *Directeur général*

J'ai participé à cette mission économique pour diverses raisons : développer mon réseau sur un marché porteur pour notre établissement et avoir une meilleure vision de la situation économique actuelle de la Chine. De

surcroît avoir été aux côtés d'acteurs influents de Genève est toujours un vrai plus. Si Beijing et Hong Kong ont un potentiel certain, la seconde offre toutefois selon moi de meilleures perspectives.

**Eurohold Suisse**François FAURAN - *CEO*

Notre principal objectif était de conclure la prospection engagée lors de la mission économique similaire réalisée en septembre 2013 à Beijing. Avec l'inauguration officielle le 2 septembre 2014 de notre bureau à Pékin

par Pierre Maudet, nous espérons commencer à participer au mouvement de fusions acquisitions entre la Chine et l'Europe occidentale, mouvement qui s'intensifie au fil des mois.

La partie à Hong-Kong nous a permis de comprendre la singularité et le dynamisme de ce territoire et toute la région dénommée Pearl River Delta. Elle semble également très attractive, non seulement par son côté plus « occidental » et donc plus facile à comprendre pour nous, mais également par sa taille.

Mise en relation d'affaires et promotion des membres : un cocktail qui garde toute sa saveur.

Bienvenue aux nouveaux membres accueillis les 9 et 28 octobre 2014

BANQUE DU LEMAN SA

Banque de détail

www.banqueduleman.ch

BARING ASSET MANAGEMENT

Gestion d'actifs - www.barings.com

BEACHGRASS CONSULTING S.à.r.l.

Conseils et formations

www.beachgrass.ch

BRIDPORT & CIE SA

Société bancaire - www.bridport.ch

CABINET DE SANTE-THERAPEUTIQUE BIEN-ÊTRE

Soins du dos

CAPEZZANA SA

Négoce international

CARDIS SOTHEBY'S

Courtage Immobilier - www.cardis.ch

DINPRO SA - Sourcing industriel

Produits cosmétiques

www.cosmetiquederose.com

DREAMWORLDS 2013 S.à.r.l.

Produits cosmétiques

www.cosmetiquederose.com

EMINENCE S.à.r.l.

Marketing digital - www.eminence.ch

FONDATION PARLOCA GENEVE

Immobilier - www.parloca-geneve.ch

OPRANDI & PARTNER ROMANDIE SA

Cabinet de recrutement

www.oprandi.ch

PEOPLE VALUE S.à.r.l.

Conseils & solutions ressources humaines

www.peoplevalue.ch

PERMED SA

Travail temporaire médical

et soins à domicile - www.permed.ch

RIVOIRE REAL ESTATE

Investissement immobilier

www.rre-geneva.ch

SELVI & CIE SA

Private banking - www.selvi.ch

TECHXPRT SA

Informatique - www.techxpert.ch

TOOPIXEL S.à.r.l.

Communication Web - www.toopixel.ch

UNIGESTION SA

Asset Management

www.unigestion.com

VICARIO CONSULTING SA

Conseil en RH - www.vicario.ch

AEROVENTIL SA

Ventilation - www.aeroventilsa.siteweb.ch

ALGORITHMES CONSULTING

Société de conseils

www.algorithmesconsulting.com

AMSTEIN & WALTHERT GENEVE SA

Ingénieurs conseils

www.amstein-walthert.ch

BEDROCK SA

Finance

www.bedrockgroup.ch

BONNEFOUS & CIE SA

Fiduciaire

www.bonnefous.ch

B-SHARP(E) SA

Finance

www.b-sharpe.com

CAPITAL EMERGENCE SA

Conseil en entreprise à l'international

CREANIT EXPRESS SA

Transports

www.creanitrans.ch

FONDATION PATRIMONIA

Caisse de pensions

www.patrimonia.ch

GARAGE AUTO-RALLYE

Garage automobiles, réparations

www.auto-rallye.ch

HC INTERNATIONAL GmbH

International Real Estate Consultants,

Immobilier d'entreprise

www.hci.ch

HEREFORU S.à.r.l.

Cabinet de conseil et médiation

www.hereforu.ch

NEMACO SUISSE SA

Développement immobilier

www.nemaco.ch

PARGESA HOLDING SA

Participations financières

www.pargesa.ch

PYTHON SECURITE S.à.r.l.

Sécurité et Surveillance

www.python-securite.ch

SOFIREGE SA

Société fiduciaire

www.sofirege.ch

TELEACTIS

Call center, human resources,

consulting

www.teleactis.ch

THE HAMBURGER FOUNDATION

Restauration

www.thehamburgerfoundation.ch

UNIQA ASSURANCES SA

Assurances santé internationale

www.uniqa.ch

YUCCA CONSEIL S.à.r.l.

Conseils en communication

www.yucca-communication.com

Midi de la Chambre du 25 septembre 2014

Avec près de 100 collaborateurs, Harsch, The Art of Moving est une entreprise familiale créée en 1957 à Genève. Certifiée ISO 9001 et 14001, elle est l'un des leaders en Suisse dans le déménagement national et international, la relocation, le transport d'œuvres d'art, la gestion d'archives et le déménagement de bureaux. Présente à Genève, Lausanne, Gland, Zurich et Bâle, Harsch est le partenaire idéal des entreprises locales. www.harsch.ch

Pour OK JOB, le recrutement est une affaire de professionnels. La société compte 12 agences et 50 consultants professionnels. Actifs dans l'industrie, l'horlogerie, la banque, le commercial, le médical, l'hôtellerie et le bâtiment, plusieurs milliers de temporaires sont délégués chaque année et près de 500 placements fixes sont réalisés. Les problèmes RH sont la raison d'être d'OK JOB, qui a pour seul objectif

de satisfaire ses clients, chacun d'eux étant unique. www.okjob.ch

Le Crowne Plaza Geneva est un hôtel Business 4* Supérieur idéalement situé à proximité de l'aéroport et du centre-ville. Offrant 366 chambres entièrement rénovées et 18 salles de conférence modulables, il se distingue aujourd'hui en étant le 3^e plus grand hôtel de Suisse. Les restaurants Seventy5, le Jardin, le Bar et leurs terrasses adjacentes proposent un large éventail gastronomique. www.cpgva.ch

Eagle Management Consulting (EMC) est une société de conseil en performances basée en Suisse active dans les trois régions linguistiques de Suisse ainsi qu'en France, en Allemagne et en Afrique du Nord. EMC a pour mission de fournir des prestations d'excellence adaptées aux situations spécifiques de ses clients afin de pouvoir agir efficacement

et de valoriser la performance de leurs sociétés. www.net-emc.ch

Implantée en Suisse romande, Piguet Galland, filiale de la BCV, se consacre au marché local avec une offre exclusive. Grâce à ses compétences élargies en matière de fiscalité et de prévoyance, elle propose à ses clients une gestion consolidée de leur patrimoine, jouant auprès d'eux un rôle de CFO personnel chargé à la fois d'optimiser le bilan patrimonial et d'en minimiser le bilan fiscal. www.piguetgalland.ch

Depuis 1986, VTX répond aux besoins telecom de 25 000 PME suisses, héberge plus de 20 000 sites Internet sur ses serveurs et apporte des solutions voix et data de qualité. Au travers de ses neuf filiales, ses 200 employés servent et conseillent 100 000 clients résidentiels et corporate. www.vtx.ch

Midi de la Chambre du 16 octobre 2014

Aramex International, leader au Moyen-Orient depuis 1982 dans le domaine du transport express et de la logistique, est active depuis 20 ans à Genève. L'entreprise est devenue une des plus importantes sociétés de transport, reconnue pour ses services personnalisés et ses multi-produits innovants. Parmi ses prestations : livraisons express nationales et internationales, fret, logistique, entreposage, outsourcing, services de shopping en ligne et solutions de commerce électronique. www.aramex.com

Codethic est née en 2010 pour inciter les entreprises à intégrer les enjeux sociaux et environnementaux à leurs stratégies et pour les accompagner vers une économie positive et responsable. Faire accélérer le changement en faisant des difficultés des opportunités est la devise qu'applique l'entreprise auprès de ses clients du secteur privé comme public. Elle s'entoure pour cela des meilleurs experts. www.codethic.com

Kelly Services est un des leaders mondiaux de solutions en ressources humaines. Il est présent en Suisse avec plus de 40 succursales et départements spécialisés couvrant les domaines suivants : scientifique, finances, services de santé, informatique et ingénierie, industrie agroalimentaire et agricole, construction et artisanat, contact/call center, industrie et technique, activités commerciales, logistique et transport ainsi que l'industrie horlogère. www.kellyservices.ch

La Régie du Rhône a été fondée en 1990 à Genève par reprise d'une régie familiale présente depuis 1932. Active dans tous les domaines de l'immobilier, elle se concentre sur la gérance d'immeubles locatifs et l'administration de PPE. Elle est aussi présente dans le canton de Vaud et à Crans-Montana. Partenaire de Privera AG depuis peu, elle poursuit son implantation locale et nationale, notamment pour la gérance d'immeubles d'habitation et commerciaux. www.regierhone.ch

Fondée en 1986, Théorème Communication déploie son savoir-faire dans tous les domaines touchant l'identité institutionnelle, l'image de marque, la publicité et la promotion de services et de produits. Depuis sa fusion avec CSM Communication en janvier 2014, elle renforce son portefeuille et sa palette de compétences en s'appuyant toujours sur les mêmes valeurs fondamentales : innovation, créativité, sens des responsabilités, rigueur et qualité de service. www.theoreme.ch

Vebege SA est une entreprise familiale leader dans les domaines du nettoyage et du facility service. Deuxième plus importante entreprise nationale de la branche, elle est très engagée au niveau écologique et social. Active dans tous les cantons suisses et dans quatre pays européens, le groupe rassemble une centaine d'entreprises et son chiffre d'affaires dépasse le milliard d'euros pour plus de 50 000 employés. www.vebege.ch

Sponsors



Co-sponsors



2014

AIR CHINA
中國國際航空公司
We go above and beyond
A STAR ALLIANCE MEMBER

info **SPONSORS**

Initiative sur les successions : les critiques sont sévères

L'acceptation de l'initiative populaire visant à introduire un impôt fédéral sur les successions et les donations aurait de graves conséquences sur les particuliers et les entreprises. C'est ce que montre l'étude réalisée par BDO SA à la demande de l'Association vaudoise des banques, du Centre patronal et de la Fédération romande immobilière.



L'étude complète est disponible en version PDF à l'adresse suivante : [www.bdo.ch/Actualités et publications/Publications/Etudes/Etude : Imposer à 20 % les successions](http://www.bdo.ch/Actualités-et-publications/Publications/Etudes/Etude%3A%20Imposer%20%20les%20successions).

Quand aurait lieu la votation ?

Lors de sa dernière session en septembre, le Conseil des Etats a décidé de finalement entrer en matière. L'initiative sur l'impôt sur les successions a toutefois été rejetée par la Chambre haute par 32 voix contre 11, avec 2 abstentions. Le Conseil national devra encore se prononcer lors de sa prochaine session, et c'est ensuite seulement que le texte pourra être soumis à la votation populaire, en principe durant le premier semestre 2015.

Qui est concerné par cette initiative ?

Si l'initiative est acceptée, elle entrera en vigueur en 2017, avec la problématique de l'effet rétroactif, qui fait que nous sommes peut-être déjà tous indirectement concernés. Le texte prévoit en effet de prendre en compte les donations depuis le 1^{er} janvier 2012, et de les incorporer dans la masse successorale des personnes qui décèderaient après le 1^{er} janvier 2017.

En quoi cette initiative et son taux unique de 20 % pourraient-ils pénaliser la transmission d'entreprises, notamment les PME et les sociétés familiales ?

En Suisse, près de 40 % des entreprises sont transmises dans le

cadre familial. Or l'initiative prévoit une réintroduction de l'imposition en ligne directe descendante, avec un taux de 20 % dès deux millions de francs.

Lorsqu'un patron investit tout dans son entreprise avec l'idée de transmettre son patrimoine à ses enfants, l'expérience nous montre que la valeur de 2 millions – montant de la franchise unique – est très vite atteinte. Avec l'initiative, tout ce qui est actuellement en franchise d'impôt ne le serait plus.

En vue de la succession, les propriétaires, ne disposant pas des moyens pour acquitter l'impôt sur les successions, seraient appelés à vendre leur entreprise. Ce qui pèserait sur le tissu économique et entraînerait des pertes d'emploi, et indirectement des pertes de rentrées fiscales pour les collectivités publiques. ■



Audit • Fiduciaire • Conseil

BDO SA
Route de Meyrin 123
1219 Châtelaine
Tél. 022 322 24 24
www.bdo.ch

European University Business School

Plus de 40 ans d'excellence dans le domaine de l'éducation

Créée en 1973, European University (EU) est une Business School triplement accréditée proposant une formation supérieure complète sur le monde des affaires. En plus du dynamisme de ses cours donnés en anglais au sein de classes à effectif réduit afin de garantir un environnement pédagogique et compétitif, les étudiants de EU évoluent dans un environnement international leur permettant de profiter des meilleures facettes des cursus académiques nord-américains et européens.



Juin 2014 : remise des diplômes.

Grâce à ses quatre campus principaux basés à Genève, Montreux, Barcelone et Munich, EU dispose d'un réseau permettant à ses étudiants de vivre une expérience internationale et ainsi de connaître différentes manières d'appréhender le monde des affaires.

De plus, notre université a signé différents partenariats avec d'autres institutions académiques permettant à nos étudiants de suivre des programmes internationaux ainsi que des double cursus dans les pays suivants : Royaume-Uni, Russie, Kazakhstan, Taiwan, Malaisie, Thaïlande, Mexique, Etats-Unis et Chine. Les possibilités de transferts entre ces différentes destinations sont ainsi facilitées et nos étudiants sont encouragés à profiter le plus possible de ces opportunités.

EU propose des programmes de Bachelor, Master et Doctorat innovateurs dans, entre autres, les spécialisations suivantes : Business Administration, Communication and Public Relations, Leisure and Tourism Management, Business Finance, Sports Management, International Relations, Entrepreneurship, et E-Business. Nos étudiants ont également la possibilité à nos étudiants de sui-

vre un programme préparatoire d'une année intitulé « Business Foundation » leur permettant de commencer leur cursus de Bachelor avec des connaissances renforcées dans les disciplines de base.

Tous les cours donnés au sein de notre université le sont par des professeurs hautement qualifiés et au bénéfice d'une grande expérience pratique. Ces derniers travaillent en relation directe avec nos étudiants afin de créer un environnement bienveillant au sein duquel la coopération est encouragée.

Le programme d'études de premier cycle (undergraduate) de EU est conforme au Traité de Bologne. Il dure 3 ans (six semestres comprenant 13 semaines, 180 crédits ECTS). Nos étudiants ont par ailleurs la possibilité de terminer leurs études en deux ans dans le cas où ils choisissent de suivre deux semestres d'été durant lesquels des cours intensifs sont donnés.

Nos programmes MBA, Online MBA et Executive MBA (graduate) amènent à l'obtention d'un diplôme internationalement reconnu et perçus comme un passeport vers une carrière couronnée de succès dans le

domaine du management. Utilisant une approche pédagogique pragmatique qui se concentre sur des études de cas, ces programmes préparent de manière effective nos étudiants à occuper des postes de manager dans leur domaine de prédilection.

EU a été classée 34^e dans la catégorie « Europe » du QS Global 200 Business Schools Report 2013-2014.

Notre programme MBA a également été positionné parmi les programmes européens de premier rang par le CEO Magazine's 2013 International Graduate Forum (IGF) MBA Rankings tandis que notre Executive MBA s'est également distingué en étant classé dans les meilleurs programmes de ce type par cette même revue. ■



European University
Quai du Seujet 18
1201 Geneva
Switzerland
Tél. 022 779 26 71
www.euruni.edu

info **AGENDA****Prochain Midi de la Chambre**

Jeudi 11 décembre 2014 de 12h30 à 14h à la CCIG (accueil dès 12h)

Venez assister à la présentation des entreprises suivantes:

ALEC ALLAN & ASSOCIÉS

FIDUCIAIRE IDFIS

BAVITECH SYSTEMS

TIMEFORYOU SERVICES S.à.r.l.

EVOLUSYS SA

VITALIS EVENTS

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS www.ccig.ch (Agenda des événements)**Réforme de la fiscalité des entreprises: enjeux et stratégies**

Mardi 18 novembre 2014 à 18h30

Théâtre de Beausobre, avenue de Vertou 2, Morges

Les cantons de Vaud et de Genève organisent cette conférence-débat en présence de M^{me} Eveline Widmer-Schlumpf, conseillère fédérale, Département fédéral des finances; de M. Pascal Broulis, conseiller d'Etat, Département des finances et des relations extérieures VD, et de

M. Serge Dal Busco, conseiller d'Etat, Département des finances GE. Les interventions seront suivies d'une table ronde ouverte aux questions du public, puis d'un apéritif. ■

■ L'entrée est libre sur inscription: info@metropolemanique.ch

Développement durable: Que peut attendre une entreprise de sa caisse de pension?

Vendredi 21 novembre 2014 de 12h à 14h

CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

La **12^e Rencontre du Management durable** permettra à Jean Laville, partenaire chez Concer Invest, Caroline Schlum, responsable pour la Suisse romande de Nest Fondation Collective, et Jean Rémy Roulet, directeur des Caisses de compensation du bâtiment, de témoigner de leur expérience en la matière. La discussion sera animée par Andrea Baranzini, professeur à

la HEG Genève, et Rémy Zinder, directeur du Service cantonal du développement durable. Les Rencontres du Management durable sont organisées par la CCIG, la Haute Ecole de Gestion de Genève et le Service cantonal du développement durable. ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS www.ccig.ch (Agenda des événements)

Horizon 2020: Opportunités pour les PME en matière de recherche et d'innovation

Lundi 8 décembre 2014 de 12h à 14h

CCIG, bd du Théâtre 4, Genève



Cet événement permettra aux PME de découvrir les possibilités d'améliorer leur compétitivité qu'offrent les programmes de recherche et d'innovation menés

dans le cadre du programme européen « Horizon 2020 ». ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS www.ccig.ch (Agenda des événements)

Swiss Board Institute

Journée du Conseil d'administration

Jeudi 5 février 2015 - IMD Business School, Lausanne

Cette manifestation s'adresse aux membres de conseils d'administration et de directions générales et leur propose un forum pluridisciplinaire de qualité consacré à la fonction d'administrateur. Elle est organisée sous l'égide de l'Université de

Genève et en partenariat avec l'IMD et Le Temps, média suisse de référence, par la Fondation Swiss Board Institute. ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS www.swissboardinstitute.ch

Une collègue et une amie

Après quelque dix ans d'activité en qualité d'assistante de direction, Marie-France Perraudin a pris congé de la CCIG, l'heure de la retraite ayant sonné. Personnalité aux multiples facettes, elle aura

été appréciée de tous ses collègues, bien sûr pour ses compétences professionnelles et sa disponibilité sans faille, mais surtout pour ses qualités humaines, son humour et son sens de l'écoute. La CCIG souhaite ici lui témoigner sa reconnaissance. ■

IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information de la CCIG.
Paraît 11 fois par an, 3500 exemplaires

Responsable d'édition:

Alexandra Rys

Rédaction:

Fabienne Delachaux, Nathalie Hardyn,
Charles Lassaue, Marc Rädler,
Alexandra Rys

Publicité:

Promoguide SA - Tél. 022 809 94 92

Informations: publications@ccig.ch

Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

Adresse postale

Case postale 5039 - 1211 Genève 11
Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00



SC2013052802 *www.swissclimate.ch



RECYCLÉ
Papier fait à partir
de matériaux recyclés
FSC® C017576

Conception:

ROSS
graphic design

Impression:

SRO-KUNDIG SA
Genève

VACHERON CONSTANTIN
Manufacture Horlogère. Genève, depuis 1755.

LA SYMPHONIE DE L'EXCELLENCE
Patrimoine ultra-plate calibre 1731, répétition minute

Boutiques Vacheron Constantin à Genève :
7, Quai de l'Île - Tél. 022 316 17 20 • 1, Place de Longemalle - Tél. 022 316 17 40

www.vacheron-constantin.com